



Ingénierie Energies Renouvelables

Tél. : 02.99.90.87.07 (lignes groupées)
Fax. : 02.99.90.73.08
Internet : syscom.fr

ZA des Métairies II - NIVILLAC - BP 48
56130 LA ROCHE BERNARD

Mairie d'Angrie
A l'Attention de Mr Le Maire
2 Rue du Vieux Bourg
49440 ANGRIE

Service Energies Renouvelables

Objet : Projet de parc éolien d'Angrie – Participation à la plantation de haies bocagères

Nivillac, le 30 juillet 2014

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre du projet éolien situé sur la commune d'Angrie, nous souhaitons vous confirmer par la présente notre engagement de participation à la plantation d'un kilomètre de haies bocagères conformément au programme de replantation en cours sur la Communauté de Communes du Canton de Candé.

Cette opération, soutenue techniquement par la Chambre d'Agriculture, a pour objectif de créer ou d'améliorer des haies sur le territoire communal. Elle favorise ainsi la recomposition progressive du maillage bocager.

Les linéaires de replantation seront déterminés en accord avec les organismes concernés afin de replanter en compensation dans les environs d'Angrie.

Ces mesures de plantation seront mise en place à la construction du parc.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric ANGE
Directeur SYSCOM Ingénierie